

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	140 (1995)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	L'armée 95 et la Société suisse des officiers ont besoin de tous les officiers
<b>Autor:</b>	Arbenz, Peter
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-345525">https://doi.org/10.5169/seals-345525</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **L'armée 95 et la Société suisse des officiers ont besoin de tous les officiers**

Avec armée 95, les effectifs ont été réduits et les cadres rajeunis. En même temps, de nombreux officiers ont été incorporés dans les réserves de personnel ou libérés. Durant des années, ces officiers ont assumé de grandes responsabilités dans les états-majors et dans les troupes, ont sacrifié à l'armée leurs intérêts personnels, en mettant toutes leurs forces et compétences à disposition de l'armée. En outre, en qualité de membres des différentes sociétés d'officiers, ils ont toujours apporté une contribution très active à toutes les questions en relation avec la politique de sécurité. Pour tout cela, j'aimerais leur adresser un grand merci de la part de la Société suisse des officiers, ainsi que des autres associations qui lui sont rattachées.

Même si les officiers libérés ne doivent plus accomplir de service, notre pays en a tout de même besoin, parce qu'ils sont des citoyens bénéficiant d'une large connaissance des affaires militaires. Dans les sociétés d'officiers, les jeunes membres doivent pouvoir compter sur l'expérience de leurs prédécesseurs, d'autant plus, qu'en ces temps difficiles et face à des menaces diffuses, l'armée n'est plus toujours considérée comme faisant partie intégrante des valeurs de notre pays. Cela a pour conséquence que les décisions touchant à l'instruction, à l'équipement ou à l'armement subissent souvent des pressions politiques qui tendent à les compromettre.

Les sociétés d'officiers ont donc besoin de tous les officiers expérimentés pour les raisons suivantes:

- Nous devons nous engager d'une façon plus affirmée à propos de toutes les questions de politique de sécurité.
- Nous devons absolument renforcer le dialogue entre les officiers jeunes et moins jeunes.
- En créant un forum de discussion, nous devons tous nous engager afin que l'armée puisse à long terme remplir toutes les missions qui lui sont confiées, cela ne signifie pas seulement promouvoir la volonté de défense, mais aussi apporter une contribution concrète à la population et aux autorités civiles.
- Nous avons une armée de milice et nous voulons garder une armée de milice. Cela ne peut pas se concrétiser sans des liens étroits entre la population et l'armée.

J'adresse donc un appel à tous les officiers libérés. Je les prie de rester fidèles aux sociétés d'officiers de continuer à nous accorder leur confiance et de nous soutenir par leur engagement civique et par leur solidarité envers les jeunes officiers. Ce n'est qu'ainsi que nous resterons des interlocuteurs valables pour «notre» conseiller fédéral, les Chambres fédérales et les autorités cantonales.

Nous avons accepté d'être officiers et le restons toute notre vie. Nous devons donc rester membres d'une société d'officiers et assurer la pérennité des valeurs auxquelles nous sommes attachés.

**Le président de la  
Société suisse des officiers  
Brigadier Peter Arbenz**